II.

ANDRÉ CHASTAGNOL
(1920-1996)

Au cœur de l'été, le 2 septembre dernier, une douloureuse surprise affecta ceux qui avaient vu jusqu'à Pâques André CHASTAGNOL animer son séminaire des Hautes-Études ou les séances des Antiquaires de France. Pourtant, depuis des mois la maladie minait une puissante stature, tellement emblématique de l'œuvre du disparu. L'adjectif, en effet, qu'appelle sa commémoration, ne peut être que celui de : solide. Quiconque lisait ses innombrables contributions devinait que d'abord elles avaient été rédigées d'une écriture régulière, poussant ligne après ligne, avec une tranquille assurance, des rangées d'arguments auxquels la conclusion n'aurait pu se dérober. C'est qu'enregistrées par une mémoire clarificatrice, les inscriptions déchiffrées, les analyses juridiques, les références littéraires et, bien sûr, toute la bibliographie moderne venaient d'elles-mêmes s'organiser selon une logique délibérément indifférente aux diverses formes de l'irrationnel. La démonstration s'imposait irréfutable, scandée souvent d'un grand rire de vainqueur.

Parce que ce tempérament positiviste s'accordait avec les structures ordonnées de l'Empire romain, l'angle d'attaque avait été épigraphique et le pré carré celui de l'histoire administrative : Rome a tenu grâce à ses hiérarchies et aux carrières qu'elles encadraient. Réfléchir sur la grille des fonctions, H.-G. PFLAUM l'avait prouvé, menait droit sur l'essentiel, l'acculturation politique d'un espace immense, en quête d'unification. Si, dans le vaste panorama de tant de siècles, le Bas-Empire fut privilégié, nul doute qu'André PIGANIOL n'y ait été pour beaucoup, ce maître si proche de son élève et qui le remettait en selle après des débuts bouleversés par la guerre. L'orientation, dès lors, était fixée : ce serait sans omettre les auteurs antiques, par les pierres et les codes, l'approche de l'*ordo* sénatorial.

Les livres, les articles se succédèrent, soit quelque deux cents titres. À plusieurs reprises, A. CHASTAGNOL accepta l'épreuve redoutable de la vulgarisation : son penchant naturel toutefois le portait à l'enquête érudite, voire technique où les chapitres sont autant de dossiers. L'axe principal fut donc l'histoire du Sénat, d'où cinq ouvrages fondamentaux : *La préfecture urbaine à Rome sous le Bas-Empire* (1960), *Les fastes de la préfecture de Rome au Bas-Empire (1962), Le Sénat romain sous le règne d'Odoacre* (1966), *L'album municipal de Timgad* (1978), *Le Sénat romain à l'époque impériale* (1992).

Les historiens savent le profit qu'ils sont susceptibles de tirer des *Inscriptions latines de Narbonnaise II : Antibes-Riez-Digne* (1992), ainsi que des trois recueils réunissant des études très vite estimées canoniques : L'Italie et l'Afrique au Bas-Empire (1987), *Aspects de l'Antiquité tardive* (1994), *La Gaule romaine et le droit latin* (1995). Mais les latinistes, eux aussi, n'oublient pas qu'A. CHASTAGNOL, président de leur Société en 1976, attacha son nom au plus mystérieux monument de l'historiographie romaine : associé immédiatement à la collection des *Bonner Historia Augusta Colloquium*, il y avait, en 1970, publié ses *Recherches sur l'Histoire Auguste*, avant que l'édition complète de ce corpus biographique, parue en 1994, ne vînt jeter un peu de limpidité sur une problématique qui demeure ouverte.

Depuis 1956, A. CHASTAGNOL avait quitté l'enseignement secondaire : après Alger, Rennes, Nanterre, il fut de 1969 à 1985 le titulaire en Sorbonne de la chaire d'histoire romaine. Sa notoriété alors était devenue considérable en France comme

à l'étranger. Autant cependant que par les hommages de ses pairs, il parachevait son parcours en obtenant la plus belle récompense que pût souhaiter un professeur d'université : autour de lui se regroupaient, de plus en plus nombreux, des disciples de haute qualité attestant de sa science et de sa bonté. Nous partageons leur peine mêlée de gratitude : qui des dévôts de la *Roma Augusta* méconnaîtrait celui qui durant quarante années incarna l'École historique française ?

J.-P. CALLU.